

Montréal, le 27 octobre 2025

Par courriel

À : Toutes les entités visées

OBJET : Publication d'un nouveau formulaire de déclaration de non-conformité

Par la présente, la Régie de l'énergie (la Régie) vous informe de la publication prochaine d'un nouveau formulaire de déclaration de non-conformité, dans la section [Entités visées - Normes de fiabilité](#) de son site internet, sous l'onglet [Surveillance de la conformité et application des normes de fiabilité \(Formulaires\)](#). Veuillez noter qu'aucun changement n'est apporté, par ce formulaire, au processus de déclaration de non-conformité décrit à l'article [3.5](#) du Programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec.

Ce nouveau formulaire, qui a pour objectif de réduire le nombre des demandes de renseignements du processus de déclaration de non-conformité, **sera en ligne dès le 29 octobre 2025** et remplacera la version antérieure.

Le Northeast Power Coordinating Council, Inc. prévoit une présentation à ce sujet dans le cadre du séminaire annuel sur la fiabilité, le 9 décembre prochain. D'ici là, pour toute question en lien avec le nouveau formulaire veuillez communiquer avec le secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Carolina Rinfret

Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

CR/ml